



Commission scolaire  
**des Patriotes**

---

Service du secrétariat général  
et des communications

## REVUE DE PRESSE

DU 2 AU 8 FÉVRIER 2019

Commission scolaire des Patriotes

# Combien coûte le déneigement des écoles?

**La Commission scolaire des Patriotes débourse plus d'un million de dollars en contrats de déneigement afin d'assurer la sécurité autour de ses établissements.**

Un texte de Frank Jr Rodi  
frod@versants.com

Ces contrats de déneigement sont octroyés pour une durée de trois ans, et ce, pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), soit les écoles primaires et secondaires, les centres de formation ainsi que le centre administratif, selon leur secteur respectif.

La conseillère en communications de la CSP, Marie-Michèle Blais, confirme que les derniers contrats ont été octroyés en juin 2017. Ils seront renouvelables en 2020.

## PLUS DE 62 000 \$ À SAINT-BASILE

À Saint-Basile-le-Grand, il en coûte en ce moment 62 400 \$ à la CSP pour retirer la neige autour de ses écoles primaires de la Chanterelle, de la Mosaïque et Jacques-Rochelleau, de même que le Pavillon Saint-Basile.

En comparaison, la CSP débourse des sommes respectives de 226 200 \$ et 170 400 \$ à Sainte-Julie et Saint-Bruno-de-Montarville.

Rappelons que contrairement à ces deux municipalités, il n'y a pas d'école secondaire ni de centre de formation, encore moins de centre administratif sur le territoire grandbasilois.

Pour chaque secteur de la CSP, un document d'appel d'offres est publié, dans lequel sont indiqués des devis précis de l'ouvrage à effectuer par école. Les contrats sont remis aux plus bas soumissionnaires. « Pour chacune de nos écoles, primaires et secondaires, et pour chaque centre de formation, les déneigeurs ont un plan de ce qui doit être fait, précise la directrice du secrétariat général et des communications de la CSP Catherine Houpert. À chaque précipitation, les entrées, les débarcadères, les voies d'accès, les sorties de secours, les stationnements, les rampes d'accès, les escaliers doivent être déneigés avant 6 h. »

C'est de plus le cas lors de périodes de poudrière et de pluie verglaçante. « Durant la journée, s'il y a des chutes de neige, une variation de température ou encore du verglas, le déneigeur vient aussi épandre de l'abrasif », de mentionner Catherine Houpert.

En cas de précipitations durant les heures de classe, les déneigeurs ont la demande de passer « avant les heures d'entrée et de



L'École de la Mosaïque est l'une des écoles primaires de Saint-Basile-le-Grand. (Photo : archives)

sortie des élèves et du personnel », répond Marie-Michèle Blais.

qu'elle devient moins dangereuse », ajoute Mme Houpert.

## PAS DANS LES COURS D'ÉCOLE

La CSP estime que déneiger une cour d'école peut s'avérer dangereux pour les enfants. Pour cette raison, celles-ci conservent leurs tapis blancs toute la saison. « Déneiger jusqu'à l'asphalte serait plus dangereux que la neige elle-même. En cas de pluie verglaçante, une surface plane qui se transforme en patinoire n'est pas sécuritaire. Or, les enfants, à force de marcher dans la cour, tapent tellement la neige

La CSP compte un total de 54 écoles primaires, 11 écoles secondaires et 2 centres de services spécialisés.

**Question aux lecteurs :**  
 Trouvez-vous que les écoles de Saint-Basile sont déneigées convenablement?  
**REDACTION@VERSANTS.COM**

# FM 103,3

La radio **allumée**



## [Les élèves de l'école secondaire Ozias-Leduc invitent à une collecte de sang](#)

2019-02-03/

**Cet hiver, pourquoi ne pas braver le temps rigoureux pour aller donner du sang? Vous offrirez ainsi santé et réconfort aux personnes dans le besoin : un geste altruiste d'une valeur inestimable. Planifiez votre don dès maintenant!**

L'École secondaire Ozias-Leduc vous invite à la collecte de sang organisée par le comité Ancrage et qui se tiendra le mercredi 6 février prochain entre 13 h 30 et 19 h 30. Elle aura lieu à la salle polyvalente de l'école située au 525, rue Joliet à Mont-Saint-Hilaire. L'objectif de cet événement est d'accueillir 95 donateurs.

Vous contribuerez ainsi à sauver des vies! Mille dons de sang sont nécessaires chaque jour afin de maintenir la réserve collective de sang à un niveau optimal.

Il est possible de donner du sang tous les 56 jours, soit six fois par année.

Source: communiqué

**Partager cet article**

Monoxyde de carbone

# Toutes les écoles bientôt dotées d'un avertisseur

**Tous les établissements des Commissions scolaires des Patriotes et des Hautes-Rivières ayant un système de chauffage à combustion auront un avertisseur de monoxyde de carbone, si ce n'est pas déjà fait.**

Un texte de **Martine Veillette**

À la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSHR), l'opération a été effectuée durant la fin de semaine des 26 et 27 janvier dans une cinquantaine d'écoles. À la Commission scolaire des Patriotes (CSP), les treize écoles qui n'en possèdent pas en auront un dans les prochaines semaines. Ils sont déjà commandés.

« C'était déjà prévu qu'on en installerait, mais on n'avait pas de plan précis. Avec ce

qui est arrivé, on accélère l'installation. La sécurité des élèves et du personnel est primordiale », mentionne Hélène Roberge, présidente de la CSP.

À la suite de la fuite de monoxyde de carbone à l'école primaire des Découvreurs de LaSalle, le ministre de l'Éducation et député de Chambly, Jean-François Roberge, a amorcé des démarches réglementaires afin d'obliger toutes les écoles à se doter d'un détecteur. Il a également demandé que les écoles adoptent un mécanisme d'inspection annuelle afin de s'assurer que les détecteurs soient fonctionnels et opérationnels.

Plusieurs élèves et enseignants ont été incommodés par la fuite survenue le 14 janvier. Certains en ont même gardé des

séquelles. Une enquête a été ouverte par le Service de police de la Ville de Montréal afin de déterminer s'il y a eu ou non négligence criminelle.

## Un risque

« Quand un événement du genre survient, on doit faire un examen de conscience. Ça peut arriver chez nous, soutient Andrée Bouchard, présidente de la CSHR. C'est devenu notre priorité numéro un. »

La directrice des ressources matérielles lui a indiqué, raconte-t-elle, que si une fuite devait survenir, l'installation fait en sorte que le gaz s'échappera à l'extérieur du bâtiment. Une note en ce sens a été envoyée à tous les parents ainsi qu'à la direction des écoles concernées afin de les rassurer.



Hélène Roberge, présidente de la Commission



scolaire des Patriotes. (Photo : archives)

## INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE



**Le Gouvernement du Québec a produit un document, *Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone*, paru sur le Web. On y note que chaque année, plusieurs intoxications au monoxyde de carbone surviennent au Québec.**

**Puisque ce gaz est invisible et inodore, seul un avertisseur peut détecter sa présence. Il se dégage lorsque des appareils ou des véhicules brûlent un combustible, comme le propane, le bois ou le mazout.**

**En cas de fuite, il est conseillé de se rendre à l'extérieur et de composer le 9-1-1.**

**Les principaux symptômes d'une intoxication légère sont des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Ceux qui souffrent d'une intoxication plus importante peuvent ressentir des étourdissements, de la fatigue, des douleurs dans la poitrine, des troubles de la vision et des difficultés de concentration. Une intoxication grave peut entraîner des problèmes de coordination des mouvements, de la paralysie musculaire, voire une perte de conscience, empêchant ainsi la personne de quitter les lieux.**

« C'est une préoccupation de savoir que les membres du personnel et les élèves sont en sécurité », dit-elle.

La présidente de la CSP mentionne que sur les 74 bâtiments, 34 possèdent un chauffage électrique et n'ont donc pas besoin d'avertisseur. Elle précise que ce ne sont pas nécessairement les écoles les plus récentes, puisque des travaux de remplacement du chauffage ont déjà été effectués dans le passé.

Quant aux autres écoles, qui possèdent un système de chauffage à combustion, vingt-sept ont déjà un détecteur, posé lors de travaux. « Le risque est similaire partout où le chauffage est à combustion. Il n'y en a pas un qui est plus à risque que l'autre », affirme Mme Roberge.

Elle assure que le Service des ressources matérielles effectue régulièrement l'inspection des installations afin que l'équipement soit conforme et en bon état. « On est très vigilants », s'exclame-t-elle.

Au moment d'écrire ces lignes, le Journal n'avait pas obtenu la réponse de la Commission scolaire Riverside.

### Question aux lecteurs

Croyez-vous que les installations scolaires sont suffisamment sécuritaires?

[redaction@journaldechambly.com](mailto:redaction@journaldechambly.com)

Prix #Fondation Desjardins  
Une classe de 5<sup>e</sup> année de l'école Les Jeunes  
Découvreurs remporte une bourse de 600 \$



à tabac, à nez,  
à monsieur  
ou encore à  
baptême. Ne  
comportent-ils  
pas des lettres  
inutiles? La  
mémoire pho-

Depuis plusieurs années déjà, la Fondation Desjardins aide les intervenants du milieu scolaire à réaliser des projets avec des élèves des écoles primaires et secondaires du Québec et de l'Ontario. Une classe de 5<sup>e</sup> année (groupe 501) de l'école primaire Les Jeunes Découvreurs de Boucherville a présenté une idée intitulée « C'est la faute à l'orthographe » et a remporté une bourse de 600 \$ grâce à cet organisme. Ce projet propose des moyens ludiques de donner le goût des mots bien écrits aux enfants qui doivent mémoriser la bonne orthographe française souvent difficile et moins conviviale que celle d'autres langues latines comme l'italien ou l'espagnol. En effet, dans notre belle langue, les lettres ne correspondent pas toujours aux sons entendus! Pensons

tographique est ici essentielle pour que l'élève retienne toutes les consonnes et les voyelles formant correctement le mot. Sachant que la mémoire est une faculté oublieuse, il s'avère aidant d'associer une histoire amusante à l'apprentissage des mots de vocabulaire.

C'est la mission que se donne cette classe de 5<sup>e</sup> année; informer sur l'origine des mots et de ses pièges en racontant leurs histoires à l'aide d'affiches informatives s'adressant aux petits et aux grands. Ainsi, l'élève est en mesure de se concentrer sur ce qu'il désire exprimer et perd moins de temps sur le comment. Qui n'a pas changé son propos parce qu'il ne parvenait pas à orthographier correctement certains mots? «**Ces la fot a l'ortograf!**»



## Coupe Marc-Hamon: six karatékas de l'école De Mortagne s'illustrent

Six élèves de l'école secondaire De Mortagne sont montés sur le podium lors de la Coupe Marc-Hamon, édition 2018, organisée par Karaté Québec. Il s'agit d'un rendez-vous provincial pour les athlètes de 6 à 15 ans en karaté qui compétitionnent sur le circuit de la fédération. Celle-ci suit le format olympique de la World Karate Federation (WKF).



(Mention de source: Dominic Lizotte, entraîneur-chef)



Les élèves inscrits au programme Sport-études karaté Doken-Kai de l'école De Mortagne ont récolté collectivement quatre médailles ainsi que quatre cinquièmes places.

Au total, plus de 450 athlètes ont pris part à cette compétition disputée au Centre Pierre-Charbonneau, à Montréal, en novembre dernier.

### Les résultats

Léonard Jomphe (12-13 ans), Kata 5<sup>e</sup>/ combat -48 kg, médaille de bronze

Léanne Thérien (12-13 ans), Kata 7<sup>e</sup>

Christophe Bissonnette (12-13 ans), Kata 5<sup>e</sup>/ combat -48 kg, 5<sup>e</sup>

Louis- Philippe Guilbault (12-13 ans), Kata 9<sup>e</sup>/ combat +48 kg, bronze

Julien Brodeur (12-13 ans) Kata 9<sup>e</sup>/combat +48 kg, bronze

Charles-Alexandre April (12-13 ans) Kata Or/ combat +48 kg, 5<sup>e</sup>

Guillaume Paulhus et Ophélie Darce, respectivement élèves en cinquième et troisième secondaire, également du programme Sport-études, agissaient à titre d'entraîneurs du Noir et Or lors de ce tournoi. (D.L)

## L'école De Mortagne reçoit la conférencière **Stéphanie Jacques** neurologue



D<sup>re</sup> Stéphanie Jacques a su inspirer les jeunes élèves-athlètes de première et de deuxième secondaire en prononçant deux conférences tout aussi inspirante et informative l'une que l'autre.

Les élèves de première secondaire ont eu la chance d'en apprendre davantage sur les bonnes habitudes de l'athlète. La présentation visait à souligner trois bonnes habitudes à prendre dès le début de sa carrière d'athlète. L'organisation du temps, l'attitude et le sommeil sont des facteurs contrôlables qui favorisent le bien-être et de ce fait la performance. Plusieurs trucs ont été donnés de même que des exercices pratico-pratiques afin de bien se situer en termes de bonnes habitudes de vie.

Les élèves de deuxième secondaire ont, quant à eux, pu assister à une conférence sous la thématique du cerveau et de l'entraînement. En effet, le cerveau demeure le principal organe nécessaire au succès de l'athlète. Ce dernier, par les signaux de fatigue et de douleur, peut orienter l'athlète dans ses efforts. Les sujets tels que la douleur, l'épuisement et le sommeil ont été abordés et plusieurs trucs ont été donnés.

Les deux conférences ont remporté un vif succès auprès des jeunes qui ont pu appliquer directement, et ce, au quotidien, les conseils prodigués par la neurologue.





# Le transfert d'une élève à une incidence sur la vie de famille

En juin dernier, nous avons appris que notre fille sera relocalisée à une autre école que son école de secteur, soit délocalisée depuis De la Broquerie à l'école Paul-VI dans l'ouest de la ville. Cette situation est fort problématique.

Mon conjoint et moi avons des horaires atypiques. Il était essentiel pour nous de nous installer près d'une école, car nous savions que la proximité serait un facteur déterminant pour la vie de famille. Ainsi, le transfert de notre fille, Océane, a d'importantes répercussions négatives sur sa qualité de vie telles que les heures de sommeil et le temps passé en déplacement. Ce qui pour vous semble une simple demi-heure représente pour nous une source de stress.

Il ne me reste qu'à espérer que l'année prochaine, l'augmentation des ratios et la distance de 1061 m entre notre maison et l'école permettront à ma fille de pouvoir fréquenter son école de quartier. École dont nous entendons la cloche et fréquentons le parc été comme hiver. Je m'accroche à l'espoir qu'un jour mes enfants puissent aller à l'école à vélo et jouer avec les enfants de leur quartier.

Depuis des années, le nombre de transferts à Boucherville et ailleurs sur le territoire de la commission scolaire est aberrant. La « grogne » des parents est bien présente. Hélas, la majorité d'entre eux baissent les bras, faute de moyen pour faire valoir leur droit.

La commission scolaire existe pour faciliter l'administration des écoles et offrir un meilleur service à ses élèves... Hélas, nous sommes loin du compte. Pourquoi la maternelle n'est-elle pas considérée comme une classe scolaire?

Si tel avait été le cas; tous les élèves dans un rayon de 1,6 km auraient été considérés comme marcheurs. Donc Océane et beaucoup d'autres se seraient vu offrir le transport scolaire et le service dîneur puisqu'il s'agit d'un transfert forcé. Est-ce qu'à ce moment-là, à la vue de la dépense, la Commission scolaire des Patriotes (CSP) se serait-elle appliquée à trouver une meilleure solution?

Nous sommes plusieurs parents à avoir l'impression qu'il y a un manque de volonté majeure à la Commission scolaire des Patriotes à faire ce qu'il y a de mieux pour les enfants. Sans compter le manque majeur de transparence!

Dans une tentative acharnée, un groupe de parent a réussi à faire modifier le plan de répartition. Toutefois, ce qu'on leur a offert est une solution facile et avec bien peu de réflexion. On fait du « patchage » de trou avec nos enfants et cela est inadmissible. Je vis dans l'angoisse que



cette situation se perpétue lors de sa rentrée en 1<sup>re</sup> année.

C'est ici la commission scolaire que je remets en cause. Ces mêmes commissions scolaires dont la légitimité est remise en cause chaque mandat électoral. Celle-là même qui prône leur utilité en faisant valoir tous les services regroupés qu'elles gèrent (autobus, spécialiste, etc.), mais ont-elles oublié leur rôle premier?

Article 207.1<sup>11</sup> de la Loi sur l'instruction publique définit ce qu'est la mission d'une commission scolaire :

« La commission scolaire a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice\* des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves\* en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Elle exerce cette mission en respectant le

principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose.<sup>12</sup>

Aux fins du deuxième alinéa, on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves, des autres personnes ou des communautés concernées.»

[1] En vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Même si les différents commissaires et autres personnes concernées par les différentes décisions relatives à l'administration d'une commission scolaire ont le devoir de faire au mieux. Il apparaît évident, au vu de différents faits\*, que la CSP ne gère pas ses services éducatifs au bénéfice de ses élèves et qu'elle est encore moins soucieuse de la qualité de ses services. De très nombreuses études démontrent l'importance de la stabilité du lieu d'enseignement. Nous sommes très loin de cette stabilité lorsque nos enfants sont déplacés comme des meubles.

Il semble évident que la gestion des différentes ressources n'est faite ni de façon efficace ni de façon efficiente.

Prenons l'exemple de l'école De la Broquerie, en se basant sur les chiffres, nous pouvons voir qu'il y avait moyen de faire mieux. 18 élèves de maternelle ont été transférés sans garantie de rester dans leur école d'accueil ni d'un retour à leur école de quartier. Toutefois, jusqu'en 5<sup>e</sup>, 17 places sont disponibles. Que s'est-il passé? Quel mouvement d'élèves y a-t-il eu? S'il y avait 3 classes de 5<sup>e</sup> en 2017, où sont passés ces 17 élèves? Et s'il y avait eu 2 classes de 4<sup>e</sup>, qui sont ces 9 élèves de 5<sup>e</sup>, d'où viennent-ils? Au lieu de garder de nombreuses places vides, pourquoi ne pas ouvrir une nouvelle classe de maternelle? Et s'il manque des locaux, pourquoi ne pas proposer au parent l'ajout de classe temporaire? Ne devrions-nous pas laisser le choix aux parents ce qu'ils trouvent le plus important pour leurs enfants.

Les commissaires sont élus et comme tel ne devrait-il pas accorder une certaine importance à leur électoral. Le manque de transparence de la CSP donne l'impression que nos questionnements face à ses politiques, mais surtout à sa gestion sont fondés.

Il semble difficile de croire que depuis toutes ces années où les gens ont fait part de leur mécontentement, de leur consternation face aux transferts incessants d'élèves, la CSP ne soit pas en mesure de faire mieux. Et ce, malgré l'effort incroyable de parents dévoués à vouloir participer à trouver une solution;

Tout parent que nous sommes, sentimentalement engagé envers le bien-être de nos enfants avons besoin de nous sentir reconnus au sein d'une organisation dont la mission est de contribuer au développement social et culturel de sa région. Nous ne voulons pas être « pris en charge », nous voulons participer. Nous voulons savoir que la "prunelle de nos yeux" est « quotidiennement au centre de vos préoccupations. Qu'à ce titre, vous orientez chacune de vos actions afin qu'il se développe à son plein potentiel. » Que de cette façon, « elle est consciente et convaincue qu'elle a sa place dans la société et que celle-ci a besoin d'elle. »<sup>12</sup>

Nous ne demandons pas un miracle, juste de la transparence. Nous sommes parfaitement conscients de la difficulté que cela peut représenter, mais il est évident qu'un travail sur le bien-être de nos enfants où notre avis (puisque nous sommes les principaux intéressés de leur éducation) serait pris en considération permettrait de trouver une solution durable et efficace.

Alors, je vous le demande sincèrement : quels sont nos recours? Que pouvons-nous faire pour que la rentrée scolaire 2019 se déroule bien? Que pouvons-nous faire pour nous assurer que nos enfants fréquentent leur école de quartier et qu'ils ne seront pas transférés durant leurs études.

Angélique Vautier  
Boucherville

\* Je fais ici référence à des familles de trois enfants dans trois écoles différentes, des mères monoparentales devant envoyer leurs enfants à l'autre bout de la ville. Du stress incroyable généré par tout ça tant pour nous que pour nos enfants

[2] Réf. Phrases prises en référence sur le site CSP et modifiées à la rentrée 2018

## Finale locale de l'école le Carrefour à Varennes le 21 février

L'école secondaire le Carrefour présentera sa finale locale Secondaire en spectacle le jeudi 21 février à 19h à la cafétéria de l'école. L'établissement et l'organisation en sont à leur 10<sup>e</sup> année de participation et font partie des nombreuses écoles de la région qui prennent part au programme.

Cette année, ce sont près de 30 élèves qui viendront présenter un total de 15 numéros en concours. Il y aura aussi des numéros hors-concours avec un invité spécial après l'entracte précédant la remise des prix aux gagnants. Les jeunes participants auront alors une occasion en or de se dépasser et de se familiariser avec le milieu artistique. Après cette soirée, seulement deux numéros seront choisis pour représenter l'école à la finale régionale qui se tiendra au Collège Saint-Paul de Varennes, le jeudi 14 mars prochain.

« Nous invitons les citoyens et citoyennes de Varennes, les jeunes des écoles primaires et les amis de nos participants à venir assister à cette

# SECONDAIRE EN SPECTACLE

ÉCOLE  
SECONDAIRE



LE  
CARREFOUR

belle soirée et encourager nos jeunes talentueux lors de leur prestation », mentionne Marcellin Lavallée, technicien en loisirs. Les billets de la finale locale sont en vente à l'école, à l'administration ou au local des loisirs au coût seulement de 5 \$ chacun. Ils seront aussi en vente à l'entrée lors de la soirée.

« Nous profitons également de l'occasion pour remercier la Ville de Varennes, IGA le Carrefour à Varennes ainsi que la Caisse Desjardins de Varennes pour leur appui et leur implication pour la tenue de l'événement du 21 février

prochain. Nous vous attendons en grand nombre!», conclut M. Lavallée.

### À propos de Secondaire en Spectacle

Depuis plus de 20 ans, le programme Secondaire en spectacle a pour mission le développement culturel et artistique des jeunes des écoles secondaires du Québec, axé sur l'expérimentation, l'apprentissage et la formation. Chaque année, le programme rassemble quelque 10 000 jeunes dans près de 250 finales locales et plus d'une trentaine de finales régionales dans les 15 régions participantes.

# La pénurie d'enseignants plus présente que jamais

Sarah-Eve Charland | L'Oeil Régional

Les besoins en enseignants s'accroissent encore cette année à la Commission scolaire des Patriotes (CSP). Alors que l'organisation garde bon espoir de résorber la problématique au cours des prochaines années, le syndicat craint plutôt l'inverse.

« La situation est encore préoccupante. À l'heure actuelle, c'est sûr qu'il y a des quarts d'emploi où c'est plus difficile. On se retrouve à peu près au même niveau que l'année dernière. Ce qui est positif, c'est notre bassin de stagiaires », souligne la directrice des ressources humaines de la CSP, Nathalie Avon. La commission scolaire mise sur la rétention des stagiaires en mettant beaucoup d'énergie à bien les accueillir.

En attendant, la situation demeure difficile. Alors que la CSP a commencé l'année avec une liste de suppléance se composant de près de 900 enseignants, elle doit dès les premiers mois attribuer près de 600 contrats de remplacement. La liste diminue donc rapidement et laisse peu de marge de manœuvre pour le reste de l'année.

« Évidemment à certaines périodes de pointe, il peut nous manquer de suppléants sur cette liste. C'est sûr qu'on travaille fort à toujours garnir cette liste. Ça peut aussi être composé d'étudiants en baccalauréat en éducation, mais la disponibilité est moindre. Des journées, on n'aurait pas

besoin de regarnir cette liste. D'autres fois, on aurait besoin de 40 enseignants », observe Mme Avon.

La CSP doit notamment attendre la fin des sessions universitaires, en avril, pour faire appel à des finissants au baccalauréat. L'autre option est de faire appel à des personnes non légalement qualifiées, soit sans brevet. Même si cette option est permise par la Loi sur l'instruction publique, la CSP essaie de diminuer au minimum le recours à ces personnes.

« Dans ce cas-là, ce sont des personnes dans nos écoles qui ont des compétences en éducation. On peut parler, par exemple, d'un éducateur en service de garde pour une journée particulière. On n'est pas dans les remplacements long terme. C'est occasionnel », mentionne-t-elle.

Près de 2000 enseignants travaillent à la suppléance. Tous les postes de professeurs sont comblés, rappelle Mme Avon. L'enjeu se situe davantage dans les remplacements à court, moyen terme et à la journée. L'augmentation de la clientèle, les baisses de ratio et l'ouverture de nouvelles écoles ont entre autres contribué à accentuer la pénurie.

La CSP se targue aussi de figurer dans la liste des 200 meilleurs employeurs au Canada selon le magazine Forbes pour une deuxième année consécutive. Il s'agit de la seule commission scolaire à en faire partie.

« L'esprit de la précarité, c'est quelque chose de complètement révolu à notre sens. Les gens doivent venir déposer leur candida-

ture pour des remplacements parce que l'accès à un poste régulier est très rapide. C'est sûr qu'ils vont être embauchés pour un remplacement à la CSP, mais ils vont accéder à un poste rapidement », tient-elle à préciser.

## Une plus grande pression sur les enseignants

Selon le président du Syndicat de Champlain, Éric Gingras, la pénurie entraîne inévitablement une pression supplémentaire aux enseignants actuellement en place.

« Il y a de plus en plus de collègues qui doivent faire du dépannage. C'est en fait du temps supplémentaire obligatoire. S'il y a des collègues absents, on peut avoir l'obligation de donner des périodes de dépannage. Bien sûr, on est rémunéré en conséquence. Quand tu fais ça, tu ne fais pas autre chose. Il faut quand même que tu fasses tes préparations et tes corrections à un autre moment ou à la maison, ce qui augmente la tâche », déplore-t-il.

Il dénonce également le recours à du personnel non légalement qualifié qui, selon lui, cause aussi une augmentation de la tâche des enseignants. « On est en train de diminuer l'importance de la formation des enseignants. Malgré tout le bon vouloir de ces personnes-là, ils peuvent être très bons, mais ils vont avoir besoin d'appui. Qu'est-ce qu'on va faire? On va demander aux profs de les aider », anticipe-t-il.

La solution passe par de meilleures conditions de travail, croit-il. Les conven-



Le président du Syndicat de Champlain, Éric Gingras. Photo gracieuseté

tions collectives arriveront à échéance le 31 mars 2020. Le syndicat déposera ses revendications en automne.

« On ne se fera pas encore faire le coup qu'il manque d'argent. Tout le monde dit que l'éducation est une priorité. Tout le monde dit qu'on doit revaloriser la profession d'enseignant. [...] On mérite mieux. Ça va prendre des gestes concrets », conclut-il. ■

## C'est le temps d'inscrire les élèves

La période officielle pour inscrire un élève dans l'une des écoles primaires ou secondaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) se tiendra du 4 au 15 février.

Il est important de procéder à l'inscription de son enfant pendant la période officielle. En effet, les inscriptions tardives sont parmi les premières à être identifiées pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une classe.

Les parents d'un enfant qui fréquentera l'une des écoles de la CSP pour la première fois sont invités à visiter le [csp.ca/inscription](http://csp.ca/inscription) pour connaître leur école de secteur et obtenir tous les détails entourant l'inscription scolaire.

La fiche d'inscription sera disponible sur le nouveau portail de la CSP Mozaïk Portail Parents, sous l'onglet « Ressources », à compter du 4 février.

Pour tous les élèves de 6<sup>e</sup> année et ceux du secondaire, la fiche d'inscription sera disponible à partir de la page d'accueil du Mozaïk Portail Parents à compter du 4 février. Les parents qui n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet sont invités à communiquer avec le secrétariat de leur école. ■

# Le personnel de soutien oublié, déplore le syndicat

SARAH-EVE

Charland

secharland@oeilregional.com



Le Syndicat de Champlain interpelle la **Commission scolaire des Patriotes (CSP)** et le gouvernement du Québec à intégrer le personnel de soutien dans les nouvelles mesures qui toucheront, entre autres, les activités parascolaires.

En campagne électorale, la Coalition avenir Québec (CAQ) a promis d'ajouter une heure d'activité parascolaire par jour dans les écoles secondaires.

Le président du syndicat, Éric Gingras, croit donc qu'il s'agit de la parfaite occasion de revaloriser le personnel de soutien. Cela englobe notamment les secrétaires, les concierges, les techniciens en éducation spécialisée et les éducateurs en service de garde.

« Utilisons ces sommes injectées pour augmenter les tâches de ce personnel et leur obtenir de meilleures conditions de travail. [...] S'il y a un groupe qui, malheureusement, bénéficie d'un déficit total d'attention de la part de la population, mais aussi de la part du gouvernement, c'est le personnel de soutien. On ne connaît pas leur expertise. Souvent, on les oublie », observe-t-il.

Selon le syndicat, près de 67 % de ce personnel serait en situation de précarité. « Il existe aussi un problème d'attraction et de rétention du personnel de soutien parce que les salaires sont bas. Les heures sont souvent coupées. Ce ne sont pas des conditions gagnantes. »

La CSP reconnaît que la pénurie de main-d'œuvre touche également ces catégories d'emploi. Toutefois, la directrice des ressources humaines, Nathalie Avon, n'est pas prête à évaluer un nombre d'employés précaires aussi élevé.

« C'est difficile de commenter. La catégorie où c'est le plus difficile de recruter, c'est les éducateurs en service de garde », note-t-elle.

Elle ajoute aussi que la CSP s'assure de bien reconnaître les compétences du personnel de soutien au sein de son organisation. ■

Commission scolaire des Patriotes

# Combien coûte le déneigement des écoles?

La Commission scolaire des Patriotes débourse plus d'un million de dollars en contrats de déneigement afin d'assurer la sécurité autour de ses établissements.

un texte de Frank Jr Rodi  
frodj@versants.com

Ces contrats de déneigement sont octroyés pour une durée de trois ans, et ce, pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), soit les écoles primaires et secondaires, les centres de formation ainsi que le centre administratif, selon leur secteur respectif.

**« À chaque précipitation, les entrées, les débarcadères, les voies d'accès, les sorties de secours, les stationnements, les rampes d'accès, les escaliers doivent être déneigés avant 6 h. »**  
- Catherine Houpert

À Saint-Bruno-de-Montarville, la CSP débourse actuellement une somme de 170 400 \$ en déneigement. Les écoles primaires Albert-Schweitzer, De Montarville et Monseigneur-Gilles-Gervais, l'École secondaire du Mont-Bruno, le Centre de formation du Richelieu et le centre administratif sont ainsi sur la liste des établissements à déneiger.

Sur le territoire grandbasilois, il en coûte en ce moment 62 400 \$ à la CSP pour retirer la neige autour de ses écoles primaires de la Chanterelle, de la Mosaïque et Jacques-Rochelleau, de même que le Pavillon Saint-Basile.



L'École primaire De Montarville fait partie des établissements situés sur le territoire de Saint-Bruno-de-Montarville. (Photo : Frank Jr Rodi)

Enfin, déblayer autour des écoles primaires Arc-en-ciel, Aux-Quatre-Vents, du Grand-Chêne, Du Moulin, du Tourne-Vent, L'Arpège et Le Rucher, de l'École secondaire du Grand-Coteau et du Centre de formation professionnelle des Patriotes, tous des établissements situés à Sainte-Julie, ajoute une facture de 226 200 \$ à la CSP.

La conseillère en communications de la CSP, Marie-Michèle Blais, confirme au journal *Les Versants* que les derniers contrats ont été octroyés en juin 2017. Ils seront renouvelables en 2020.

Pour chaque secteur de la CSP, un document d'appel d'offres est publié, dans lequel sont indiqués des devis précis de l'ouvrage à effectuer par école. Les contrats sont remis aux plus bas soumissionnaires. « Pour chacune de nos écoles, primaires et secondaires, et pour chaque centre de formation, les déneigeurs ont un plan de ce qui doit être fait, précise la directrice du secrétariat général et des communications

de la CSP, Catherine Houpert. À chaque précipitation, les entrées, les débarcadères, les voies d'accès, les sorties de secours, les stationnements, les rampes d'accès, les escaliers doivent être déneigés avant 6 h. »

C'est aussi le cas lors de périodes de poudrière et de pluie verglaçante. « Durant la journée, s'il y a des chutes de neige, une variation de température ou encore du verglas, le déneigeur vient aussi épandre de l'abrasif », de mentionner Catherine Houpert.

Dans les devis, il est inscrit que les opérations de déneigement doivent donc avoir lieu avant 6 h, mais en cas de précipitations durant les heures de classe, les déneigeurs ont la demande de passer « avant les heures d'entrée et de sortie des élèves et du personnel », répond Marie-Michèle Blais.

#### PAS DANS LES COURS D'ÉCOLE

La CSP estime que déneiger une cour d'école peut s'avérer dangereux pour les enfants. Pour

cette raison, celles-ci conservent leurs tapis blancs toute la saison. « Déneiger jusqu'à l'asphalte serait plus dangereux que la neige elle-même. En cas de pluie verglaçante, une surface plane qui se transforme en patinoire n'est pas sécuritaire. Or, les enfants, à force de marcher dans la cour, tapent tellement la neige qu'elle devient moins dangereuse », ajoute Mme Houpert.

La CSP compte un total de 54 écoles primaires, 11 écoles secondaires et 2 centres de services spécialisés.

#### Question aux lecteurs :



Trouvez-vous que les écoles du territoire sont déneigées convenablement?

REDACTION@VERSANTS.COM

---

Jeudi, 07 Février 2019 08:43

# **Le ministre de l'Éducation au centre de l'arène politique**

(/media/k2/items/cache/60dff88133aab61f67363b912696e93b\_XL.jpg)



Les travaux de l'Assemblée nationale ont repris mardi dernier et tous les regards sont tournés vers le gouvernement caquiste et son ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, qui aura l'occasion de joindre la parole aux actes avec le dépôt éventuel de plusieurs projets de loi, pour ce ministère qui serait « la priorité du gouvernement ».

Le député de Chambly aura la chance de déposer, d'ici quelques semaines, son premier projet de loi concernant les sommes perçues en trop par les commissions scolaires l'année dernière. « La précédente loi était trop floue, et nous avons dû payer plus de 135 millions aux parents. Le projet de loi va être déposé au cours de la session parlementaire et je vais m'assurer que la question soit réglée rapidement », a expliqué le ministre en entrevue exclusive au [chamblymatin.com](http://chamblymatin.com).

Le projet de loi concernant l'établissement des maternelles quatre ans est aussi presque prêt et devrait être déposé rapidement, selon M. Roberge. « On veut donner l'opportunité à tous les parents d'envoyer leurs petits à la maternelle quatre ans. C'est quelque chose qui va nous aider à lutter contre le décrochage et mener les jeunes vers la réussite », a déclaré le ministre à la même occasion

### **Les promesses électorales**

Les dossiers importants, soulevés durant la campagne électorale et qui concernent la circonscription, suivent leur cours. Par contre, les citoyens devront s'armer de patience pour les voir évoluer. Plusieurs annonces ne pourront être faites avant le dépôt du budget du gouvernement caquiste, qui est prévu pour ce printemps.



La demande d'agrandissement de l'école secondaire de Chambly a été déposée au ministère et est présentement en processus d'analyse. « Nous avons reçu énormément de demandes et je vais bientôt pouvoir préciser si j'accepte le projet cette année ou non, suite au dépôt du budget. Les crédits doivent d'abord être votés pour qu'on puisse les dépenser. Par contre, c'est certain qu'en cours de mandat le projet va aller de l'avant », a assuré M. Roberge.

Le ministre avait personnellement donné son appui lors de la précédente campagne électorale pour le retour des services médicaux sans rendez-vous au CLSC de Richelieu. Mais malgré tout, M. Roberge maintient que le délai devrait être d'environ deux ans. « C'est long deux ans sans pouvoir profiter de ce service de proximité et je travaille à réduire ce délai-là. J'ai parlé avec la ministre de la Santé, Danielle McCann, la semaine dernière et elle est en train de mettre en place plusieurs moyens pour donner davantage d'accès aux médecins de famille », a-t-il confié en entrevue.

Bien qu'aucune date n'a encore été dévoilée, M. Roberge confirme qu'une station du futur Réseau électrique métropolitain (REM) sera construite aux abords de l'autoroute 10 et 35. « Je n'ai pas eu de date encore, mais j'en ai parlé au ministre des Transports à au moins deux reprises pour qu'il soit bien au courant du dossier et de l'importance du projet pour la région. Nous allons tenir tous nos engagements électoraux et j'attendrais le dépôt du budget pour donner plus de détails », a-t-il expliqué.

Félix Lebel

# Combien coûte le déneigement des écoles?



**Frank Jr Rodi**  
[frodi@versants.com](mailto:frodi@versants.com)

Le jeudi 7 février 2019, 8h00



L'École primaire De Montarville sera fermée comme tous les établissements scolaires de la CSP.

Crédit photo : archives

## **Commission scolaire des Patriotes**

**La Commission scolaire des Patriotes débourse plus d'un million de dollars en contrats de déneigement afin d'assurer la sécurité autour de ses établissements.**

Ces contrats de déneigement sont octroyés pour une durée de trois ans, et ce, pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), soit les écoles primaires et secondaires, les centres de formation ainsi que le centre administratif, selon leur secteur respectif.

**« À chaque précipitation, les entrées, les débarcadères, les voies d'accès, les sorties de secours, les stationnements, les rampes d'accès, les escaliers doivent être déneigés avant 6 h. » – Catherine Houpert**

À Saint-Bruno-de-Montarville, la CSP débourse actuellement une somme de 170 400 \$ en déneigement. Les écoles primaires Albert-Schweitzer, De Montarville et Monseigneur-Gilles-Gervais, l'École secondaire

du Mont-Bruno, le Centre de formation du Richelieu et le centre administratif sont ainsi sur la liste des établissements à déneiger.

Sur le territoire grandbasilois, il en coûte en ce moment 62 400 \$ à la CSP pour retirer la neige autour de ses écoles primaires de la Chanterelle, de la Mosaïque et Jacques-Rochelleau, de même que le Pavillon Saint-Basile.

Enfin, déblayer autour des écoles primaires Arc-en-ciel, Aux-Quatre-Vents, du Grand-Chêne, Du Moulin, du Tourne-Vent, L'Arpège et Le Rucher, de l'École secondaire du Grand-Coteau et du Centre de formation professionnelle des Patriotes, tous des établissements situés à Sainte-Julie, ajoute une facture de 226 200 \$ à la CSP.

La conseillère en communications de la CSP, Marie-Michèle Blais, confirme au journal *Les Versants* que les derniers contrats ont été octroyés en juin 2017. Ils seront renouvelables en 2020.

Pour chaque secteur de la CSP, un document d'appel d'offres est publié, dans lequel sont indiqués des devis précis de l'ouvrage à effectuer par école. Les contrats sont remis aux plus bas soumissionnaires. « Pour chacune de nos écoles, primaires et secondaires, et pour chaque centre de formation, les déneigeurs ont un plan de ce qui doit être fait, précise la directrice du secrétariat général et des communications de la CSP, Catherine Houpert. À chaque précipitation, les entrées, les débarcadères, les voies d'accès, les sorties de secours, les stationnements, les rampes d'accès, les escaliers doivent être déneigés avant 6 h. »

C'est aussi le cas lors de périodes de poudrière et de pluie verglaçante. « Durant la journée, s'il y a des chutes de neige, une variation de température ou encore du verglas, le déneigeur vient aussi épandre de l'abrasif », de mentionner Catherine Houpert.

Dans les devis, il est inscrit que les opérations déneigement doivent donc avoir lieu avant 6 h, mais en cas de précipitations durant les heures de classe, les déneigeurs ont la demande de passer « avant les heures d'entrée et de sortie des élèves et du personnel », répond Marie-Michèle Blais.

### **Pas dans les cours d'école**

La CSP estime que déneiger une cour d'école peut s'avérer dangereux pour les enfants. Pour cette raison, celles-ci conservent leurs tapis blancs toute la saison. « Déneiger jusqu'à l'asphalte serait plus dangereux que la neige elle-même. En cas de pluie verglaçante, une surface plane qui se transforme en patinoire n'est pas sécuritaire. Or, les enfants, à force de marcher dans la cour, tapent tellement la neige qu'elle devient moins dangereuse », ajoute Mme Houpert.

La CSP compte un total de 54 écoles primaires, 11 écoles secondaires et 2 centres de services spécialisés.

## **QUESTION AUX LECTEURS :**

Trouvez-vous que les écoles du territoire sont déneigées convenablement?

Vendredi, 08 Février 2019 08:52

## Des enseignants marquants



Dans le cadre de la semaine des enseignants et enseignantes, dont le thème cette année est « Merci! », trois témoignages d'anciens élèves marqués par des enseignants de Chambly sont ici à l'honneur.

Micheal Dansereau, 23 ans, se souvient très bien de son ancien enseignant de sixième année à l'école Sainte-Marie en 2006; Mathieu Auclair. Les nombreuses parties du jeu de rôle *Dongon & Dragon*, qui devaient ensuite être retranscrites dans le style d'un roman fantastique, étaient une expérience marquante pour le jeune élève. « Imaginer des scénarios nous aidait énormément à stimuler la créativité et l'estime de soi. Mathieu ne nous traitait pas comme des enfants, il nous faisait comprendre le sens des responsabilités et je garde un excellent souvenir de lui », se remémore le finissant en science de la gestion.

Avec le même style très progressiste, l'enseignant Loran Dufour, retraité depuis maintenant 7 ans, aura marqué les esprits de ses anciens élèves. Ce dernier avait aménagé sa classe de l'école Sainte-Marie avec de grandes tables communes où les jeunes élèves partageaient leurs idées sur les travaux à faire. Loin de donner qu'un simple cours magistral, M. Dufour avait une panoplie d'exercices sous sa manche, qui dépassaient parfois le programme du ministère, mais qui forgeaient la culture historique, scientifique et sociale de ses élèves. Ses nombreux exposés sur les concepts de dômes géodésiques de l'architecte Richard Buckminster Fuller ou sur les secrets des dynasties pharaoniques ont marqué au fer rouge la curiosité de ses élèves.

À la même école, mais 50 ans auparavant, Yves Lebel se rappelle toujours de la douceur de son enseignante de 6e année, Anna Sturyn. Cette femme d'origine ukrainienne avait fui son pays, à l'époque sous le joug soviétique, pour faire sa vie comme enseignante à Chambly. « Elle était d'une gentillesse et d'une beauté éblouissante en plus de nous ouvrir sur le monde avec les témoignages de sa vie en Europe de l'Est. Elle était digne et beaucoup moins rigide que ses collègues, qui elles, étaient trop concentrées sur le catéchisme! », expliquait-il.

Alors que la loi des mesures de guerre et les arrestations arbitraires faisaient rage dans le Québec de 1970, Claude Le Bel se remémore les discussions qu'il avait avec son enseignant de 7e année, Ferne Maresco. Cet homme d'origine haïtienne avait lui aussi fui son pays à la recherche d'une nouvelle vie. Un des rares enseignants noirs de la région, il piquait la curiosité de ses élèves qui n'étaient à l'époque pas habitués à croiser un homme de couleur.

« Cet homme était particulièrement sage, cultivé et bienveillant. Il nous vouvoyait et nous aussi. De par son origine et sa culture qu'il aimait partager, il m'a donné envie de voir le monde et de ne jamais abandonner mes rêves. C'est à cause de lui si je n'ai pas décroché », racontait le policier à la retraite Claude Le Bel.

Après le tremblement de terre à Haïti, M. Lebel a eu l'opportunité d'aller à Port-Au-Prince comme policier pour les Nations unies. « C'est à cause de M. Maresco et de l'intérêt qu'il a su susciter en moi pour son pays qui m'a poussé à m'engager pour m'y rendre en 2013. Pas une seule journée ne passait sans que je ne pense à lui », expliquait-il.



## **Un Frigo-Don à l'école secondaire de Mortagne**

2019-02-08/

**Un nouveau membre du mobilier a fait son entrée en 2019 à l'école secondaire de Mortagne: il s'agit de Bob le Frigo-Don, un réfrigérateur qui dépanne les élèves qui n'ont pas leur lunch.**

L'objectif du projet était tout d'abord d'éviter le gaspillage alimentaire de la part des étudiants et du personnel scolaire, explique l'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire Isabelle Savaria.

00:00  
00:00

Si l'initiative venait tout d'abord des élèves, Mme Savaria s'occupait de faciliter les démarches notamment auprès de la direction mais également des commanditaires.

Le réfrigérateur est donc un don de la caisse populaire et la Boulangerie Louise fourni également ses surplus de fin de journée au Frigo-Don.

Selon l'étudiante de 4ème secondaire et membre du comité vert Olivia Pichet, les étudiants participent avec enthousiasme au nouveau projet variant ainsi les aliments disponibles à tous les jours.

00:00  
00:00



**Auteure:** Emilie Tremblay  
**Partager cet article**

*Accueil » La CSP fière de son rapport annuel*

# La CSP fière de son rapport annuel



**Marianne Julien**

[mjulien@versants.com](mailto:mjulien@versants.com)

*Le vendredi 8 février 2019, 10h28*



*La CSP se dit fière de ce dernier bilan annuel.*

Crédit photo : Archives

## Éducation

La **Commission scolaire des Patriotes (CSP)** a dressé un bilan positif de la dernière année scolaire lors de la séance du Conseil des commissaires le 5 février dernier.



Selon le dernier rapport annuel qui a été présenté la semaine dernière, la commission scolaire aurait accepté plus d'élèves en date du 1<sup>er</sup> septembre 2017, soit 417 de plus. Elle en accueille aujourd'hui 33 273 au total.

La CSP avance aussi dans ce document que leurs élèves réussissent mieux que ceux de l'ensemble du Québec, avec un taux de réussite à 80 %, comparativement à 76,5 % dans le reste de la province.

De plus, le taux de décrochage est resté stable au cours de la dernière année scolaire, représentant 9,3 %, comparativement à 14,6 % pour l'ensemble du Québec.

**80 %**

## **C'est le taux de réussite des élèves à la CSP, comparativement à 76,5 % au Québec.**

La commission scolaire a également partagé l'avancement de certains projets et dossiers, tels que la construction de la nouvelle école primaire à Mont-Saint-Hilaire, ainsi que les agrandissements de l'école Cœurs-Vaillants à Contrecoeur, et de l'école Ludger-Duvernay à Verchères, dont les travaux sont actuellement en cours.

Il y a également le volet pédagogique alternatif qui a été implanté pour la première fois dans une école de la CSP, l'école primaire Le Rucher à Sainte-Julie. Ce volet pédagogique a officiellement débuté en septembre 2018.

La présidente de la CSP, Hélène Roberge, se disait fière du dernier rapport annuel : « Le rapport annuel que nous présentons met en lumière notre capacité à répondre aux besoins et aux attentes de nos élèves qui sont quotidiennement au centre de nos préoccupations, ce qui traduit bien la force et le dynamisme de tout notre réseau. »

De plus, la CSP a adopté cette année son nouveau *Plan d'engagement vers la réussite : Tous Patriotes pour la réussite !*, un outil de gouvernance qui veille sur les zones de performances et de vulnérabilité qui caractérisent le parcours scolaire des élèves.

La commission scolaire se félicite également de n'avoir affecté que 3,4 % de son budget aux dépenses administratives, notamment grâce à son centre administratif qui prend en charge la lourdeur administrative de ses écoles et centres de formation.